

COMMISSION JEUNES

PV du 19/04/2023

Président : Mr Jérôme TISSEUR

Présents : Mr Jean-Luc PASCAREL, Laurent VOURIOT, Alain DROUIN

Excusés : Mr Ludovic Galinier, Patrice Boffelli, David Carrasco,

COUPES U13/15/U17

Les finales des coupes U13 O'Sport, U15 et U17 se dérouleront le **samedi 27 Mai sur le terrain de Cuxac d'Aude.**

Les horaires et détails de l'organisation vous seront communiqués ultérieurement

TOURNOI

UFC Narbonnais : Tournois U7/U9 le 18 Juin

La commission donne son accord pour cette manifestation

AMENDES

- U13 D3 GOAL 3-Trapel **Forfait Goal amende : 15 €**
- U13 D3 Gruissan 2 – FUN 4 **amendes Gruissan :**
 - *résultat non saisi : 26 €
 - *absence feuille de match: 42 €
- U13 D3 Malves – Pieusse 2 : **Forfait Pieusse amende : 25 €**
- U17 D3 Trapel- GOAL **Forfait Goal amende : 47 €**
- U17 D1 FC Trèbes-FCCM **Forfait FCCM amende : 37 €**
- U15 D2 SCNM – Ent.Limoux/Cougaing **Forfait Limoux/Cougaing Amende : 37 €**

DIVERS

La commission rappelle que toute demande de report de match moins de 10 jours avant la rencontre répond à une procédure stricte.

Dorénavant, et la saison prochaine, tous mails reçus pour nous informer que les clubs se sont mis d'accord pour reporter le match dans un délai de moins de 10 jours avant la rencontre, ne sera pas pris en considération et la rencontre sera maintenue à la date initiale.

La procédure est : Envoi par le club demandeur de la demande de changement à l'adversaire, et une fois l'accord obtenu, envoi de ces mails au district en demandant l'accord de la commission.

Le Président